

Taiwan aurait présenté à la France une liste d'achat d'armes de 100 milliards de francs

Selon la lettre hebdomadaire *TTU*, qui diffuse des informations stratégiques souvent puisées à très bonne source, Taïwan a présenté à la France une liste d'achat d'armements évaluée à quelque 100 milliards de francs. Ce total n'inclut ni le marché, déjà conclu l'an dernier, sur l'acquisition de soixante Mirage 2000-5, avec leurs armements, estimé à 30 milliards, ni une éventuelle seconde série de Mirage, dont la commande est envisagée. Outre les Mirage 2000-5, Taïwan a acheté en 1991 en France six frégates de la classe *la Fayette*, qui seront livrées non armées et qui devraient coûter 14 milliards.

TTU (très très urgent, dans le langage militaire) précise que l'armée de terre taïwanaise est intéressée par l'achat, à la Société des matériels spéciaux (SMS) contrôlée par GIAT Industries, d'un millier de véhicules de l'avant blindés (VAB) dans une version améliorée par rapport au modèle en service dans l'armée française, de canons de 105 mm et du système de transmissions automatiques RITA. De son côté, la marine souhaite commander six sous-marins de chasse – de la classe *Agosta* – à propulsion diesel-électrique.

Sous l'autorité du premier ministre, les ministères de la défense et des affaires étrangères vont se concerter pour examiner quelle stratégie le nouveau gouvernement devrait suivre pour les échanges avec Taïpeh dans la perspective d'un dialogue renoué, d'autre part, avec Pékin (*le Monde* daté 9-10 mai). Selon des informations recueillies au ministère de la défense, le principe posé serait que la France honore les contrats déjà signés avec Taïwan et se donne le temps d'examiner d'un œil neuf la perspective ouverte par d'autres commandes. Un haut fonctionnaire a été désigné pour s'enquérir de la position de Pékin, qui avait déjà protesté lors des premiers contrats, sur lesquels le gouvernement français de l'époque s'était montré lui-même fort divisé.